

12 mar 2020 -14:07

Accès des infocentres et des bureaux du SPF Finances – coronavirus

Le SPF Finances adapte son offre de service dès aujourd'hui en raison du coronavirus. Afin d'éviter que le virus continue à se propager, le SPF Finances demande que les citoyens ne viennent que sur rendez-vous et uniquement pour des affaires urgentes. Sinon, il s'agit de choisir les autres canaux d'offre de service.

Beaucoup de dossiers peuvent être réglés soit en ligne soit par téléphone.

Sur le site fin.belgium.be se trouvent un grand nombre d'informations et via [MyMinfin](#) et nos différents e-services, chaque citoyen peut consulter son dossier fiscal et patrimonial et remplir ses obligations fiscales.

Le Contact center répond tous les jours de 8h30 à 17h aux questions d'ordre général au numéro 02 572 57 57. Les questions concernant un dossier personnel peuvent être posées par téléphone au bureau local compétent.

Si une visite dans l'un de nos bureaux est la seule option et est urgente, le citoyen peut prendre rendez-vous dans un infocentre via le site internet ou via le contact center. Les rendez-vous dans les bureaux locaux se prennent quant à eux par téléphone directement avec les bureaux locaux.

Depuis le 2 mars 2020, les citoyens ne peuvent plus recevoir de copie des avertissements-extraits de rôle dans les bureaux. La demande se fait uniquement via myminfin.be afin de télécharger une copie ou via notre contact center.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be